



## Les conséquences de mes actes

Par **Jason57**, le **16/01/2019** à **03:22**

Bonjour à tous je vous écris aujourd'hui car je suis dans une situation assez délicate.

Je vous explique mon cas.

Voilà en 2016 j'ai voulu aider une connaissance en lui recevant des offres sur internet tout illégales bien-sûr.

Cette personne m'a donné donc 1250€ pour une literie est un meuble tv.

J'ai passé commande sur le site internet mais je n'étais pas du tout au courant que le site faisait faillite.

J'ai passé commande sur ce site 3 semaines auparavant.

Donc le site étant fermé impossible de les joindre ni d'avoir un remboursement ni les affaires commandées.

Donc cette personne a porté plainte contre moi pour détournement de la somme de 1250€

Actuellement je lui ai déjà remboursé 500€ je passe au tribunal le 11 février 2019 donc je voudrais savoir quelque chose que je risque malgré que je rembourse je vous remercie d'avance

Par **Visiteur**, le **16/01/2019** à **08:42**

Bonjour,

perso j'ai rien compris à votre texte ! Je ne comprends pas pourquoi vous êtes embêté par la justice ?

Par **Jason57**, le **21/01/2019** à **02:30**

Bonjour merci d'avoir porté attention à ma situation c'est tout simple la justice s'en mêle car il a porté plainte contre moi pour abus de confiance.

Donc je passe au tribunal le 11 Février prochain est j'aurez voulu savoir les conséquences qu'il pourrez y avoir en sachant que de bonne foie j'ai déjà rembourser 700e.

Merci

Par **Jason57**, le **21/01/2019** à **02:30**

Bonjour merci d'avoir porter attention a ma situation ces tout simple la justice s en melle car il a porter plainte contre moi pour abus de confiance.

Donc je passe au tribunal le 11 Février prochain est j'aurez voulu savoir les conséquences qu'il pourrez y avoir en sachant que de bonne foie j'ai déjà rembourser 700e.

Merci